

043

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-31

Séance du 5 août 2022

Date de convocation :
29 juillet 2022

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9
Exprimés : 9
Votes Pour : 9
Vote Contre : 0

Le 5 août 2022 à 10H30, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Maison, Bouillon, Mmes Monédière, Géraudie, Benesteau, Bourzeix.

Absents : Mr Martinie

Lucile Benesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Modification du tableau des emplois

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 18 juin 2021, le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

- la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 14 heures hebdomadaires
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 35 heures hebdomadaires

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1^{er} août 2022

Le Maire.
M. AUBOIROUX

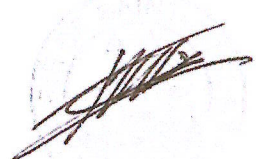


TABLEAU DES EMPLOIS

AU 1^{er} août 2022

<u>FILIERE</u>	<u>CADRE D'EMPLOI ET GRADE</u>	<u>NB HEURE</u>	<u>EFFECTIF</u>
Administrative	Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	35 h/ Semaine	1
Technique	Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe	35 h/ Semaine	1
Technique	Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe	28 h/ Semaine	1

Le Maire
M. AUBOIROUX

